

## Communiqué de presse

Berne, le 5 septembre 2024

### Bilan provisoire de situation de la récolte 2024 par swiss granum

**Les conditions météorologiques extraordinaires au printemps et en été ont fortement influé sur les quantités récoltées cette année. De faibles quantités de blé panifiable posent de grands défis à la branche. Sur la base de ce constat, swiss granum demande des importations supplémentaires en novembre et soutient une demande d'exception de qualité pour le blé panifiable dans le cadre de la Swissness. La situation de l'approvisionnement en céréales panifiables sera évaluée à la mi-octobre sur la base du recensement global des récoltes de swiss granum.**

Swiss granum, l'interprofession de la branche des céréales, des oléagineux et des protéagineux, a procédé à une appréciation de la récolte 2024 à la fin août sur la base des informations transmises par 30 centres collecteurs. Ces centres collecteurs représentent ensemble 42% du marché suisse pour l'orge, 53% pour le blé panifiable et 60% pour le colza. La production suisse totale a été déterminée par calculs d'extrapolations en se basant sur les quantités indigènes 2023. À sa séance du 2 septembre, le commission « Marché-qualité céréales » de swiss granum a effectué une première analyse de la situation à partir de ces données.

#### **Blé panifiable / orge**

Divers facteurs ont influé de manière générale négativement sur la récolte de céréales de cette année. La croissance des plantes n'a pas été optimale en raison des fréquentes pluies et de l'ensoleillement nettement plus faible comparativement à la moyenne des dernières années. Il en résulte une petite récolte et une contamination par les mycotoxines plus ou moins forte selon la région. Des paramètres de qualité comme le poids à l'hectolitre sont également touchés. Il est néanmoins encore trop tôt pour se prononcer définitivement sur la qualité de la récolte.

Sur la base du recensement effectué en août, on s'attend dans toute la Suisse une récolte de blé panifiable et d'orge inférieure d'un tiers à celle de l'année précédente, les récoltes divergeant néanmoins très fortement d'une région à l'autre. Il s'agit d'une estimation provisoire, étant donné que la réception de blé panifiable lors du recensement s'élevait seulement à environ 95% et que le conditionnement du blé panifiable dans les centres collecteurs est encore en cours. De plus, la qualité de la récolte ne peut pas être estimée définitivement pour le moment car les résultats des analyses de swiss granum ne seront disponibles qu'en octobre. L'aperçu pour le seigle et l'épeautre dans la vue d'ensemble des céréales panifiables reste encore à faire.

#### **Colza**

Les conditions météorologiques ont aussi provoqué une diminution de la récolte de colza. De plus, le colza a été touché par les chutes de neige au printemps dans certaines régions. En moyenne sur l'ensemble de la Suisse, environ 10% de colza ont été récoltés en moins qu'en 2023. Sur la base du calcul d'extrapolation, la quantité indigène de colza s'élève actuellement à environ 71'000 à 75'000 t.

## **Appréciation de la situation de la récolte**

Sur la base des premières estimations de la récolte, la commission « Marché-qualité céréales » de swiss granum a pris diverses mesures pour faire face aux défis touchant les céréales panifiables :

- Demande à l'OFAG d'avancer de novembre à début octobre la libération de la dernière tranche partielle du contingent tarifaire pour les céréales panifiables ;
- Demande à l'OFAG d'augmenter le contingent tarifaire n° 27 (céréales panifiables) de 20'000 t au début novembre. L'augmentation demandée est limitée à 2024 ;
- Soutient d'une demande de la Fédération des meuniers suisses d'octroyer une exception de qualité pour le blé à haute teneur en protéine dans le cadre de la Swissness. Cette demande est limitée à juin 2025.

Les mesures prises permettent d'assurer l'approvisionnement du marché en céréales panifiables à court terme. Le recensement global de swiss granum, dont les résultats seront disponibles à la mi-septembre pour le colza et durant la première quinzaine d'octobre pour les céréales panifiables et fourragères, fournira un tableau précis de la récolte 2024. La commission « Marché-qualité céréales » de swiss granum procédera à une appréciation de la situation de l'approvisionnement sur la base de ces données et du recensement de la qualité de fin octobre 2024 et prendra éventuellement d'autres mesures au sein de la branche en vue d'assurer l'approvisionnement indigène en céréales panifiables.

### **Recensements de la récolte de swiss granum**

Un recensement de la récolte est réalisé au moyen d'une enquête écrite auprès de 30 centres collecteurs pendant la récolte afin de définir les quantités pour l'orge, le colza et le blé. Une fois la récolte ou la prise en charge terminée, les quantités réceptionnées de toutes les cultures sont recensées auprès de tous les premiers intervenants enregistrés auprès de swiss granum.

Le recensement global aura lieu à la mi-septembre ; les résultats seront disponibles durant la première quinzaine d'octobre.

## **Téléchargement**

Le document est disponible sous forme électronique sur [www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch).

## **Contact**

Stephan Scheuner, directeur

Téléphone 031 385 72 76 / 079 606 99 84

Courriel [scheuner@swissgranum.ch](mailto:scheuner@swissgranum.ch)